



---

Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> lundi du mois de parution.

<b>Heures d'ouverture</b> du bureau de la Mairie :	Lundi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 13 h à 16 h Tél : 03 88 08 94 06 – Télécopie : 03 88 08 57 59 Courriel : <a href="mailto:mairie@stotzheim.fr">mairie@stotzheim.fr</a> site i/nترنت : <a href="http://www.stotzheim.fr">www.stotzheim.fr</a>
<b>Permanence</b> du Maire :	Lundi soir de 19 h à 20 h
Réunion du <b>Conseil Municipal</b> :	Tous les 1ers lundis du mois
Heures d'ouverture de la <b>bibliothèque</b> :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la <b>déchetterie</b> de Barr : (Tél : 03 88 08 24 64)	Lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours fériés) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
<b>TAXI CO</b> :	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Urgences <b>Eau et Assainissement</b> :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des <b>poubelles jaunes</b> :	Semaines impaires : <b>prochaines collectes les jeudis 09/04 et le 23/04</b>
Collecte des <b>conteneurs à verres</b> :	Semaines paires : lundis dans la matinée
<b>Société Protectrice des Animaux d'Alsace Centrale</b> :	03 88 57 64 68
<b>Conciliateur de justice</b> :	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois à la mairie de Barr de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV.
<b>Centre médico-social</b>	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

---

## LA LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

L'année 2015 marque la relocation des chasses communales pour les 9 prochaines années à savoir du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024.

Après consultation écrite des propriétaires fonciers en automne 2014, 70,34 % de la totalité des propriétaires consultés (représentant 78,80 % de la superficie totale des terrains inclus dans le périmètre de chasse), se sont prononcés à la date limite du 1<sup>er</sup> octobre 2014 pour l'abandon du produit de la chasse à la Commune.

Le lot 2, se composant d'une surface de 867 ha dont 195 ha de forêt a été adjudgé lors de la première adjudication, en date du 16 janvier 2015, à l'Association de chasse Renard au prix de 13 000 euros.

Le lot 1, se composant d'une surface de 398 ha dont 31,97 ha de forêt a été attribué, après deux adjudications infructueuses, par appel d'offres, à M. Xavier BARTHELMEBS, au prix de 7 200 euros, en date du 2 mars 2015, par la Commission de Location.

La Commune touchera annuellement la somme de 20 200 euros jusqu'en 2023 contre 21700 euros pour les neuf dernières années.

Je voudrais remercier les propriétaires fonciers pour l'abandon du produit de la chasse à la Commune : celui-ci sera utilisé dans l'intérêt général de la collectivité.

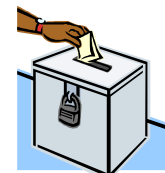
Je remercie les membres de la Commission de Location, les membres de la Commission Consultative de la Chasse Communale (représentants de la profession et de l'administration), MM. André METZ et Benoît SPITZ, représentants du Conseil municipal pour les deux commissions, les membres du Conseil municipal et le secrétariat, qui ont été sollicités à maintes reprises pour approuver le périmètre de la chasse, pour agréer les candidatures pour les adjudications et l'appel d'offres, pour agréer les associés et permissionnaires des locataires. Ce fut une lourde procédure administrative qui demanda beaucoup d'énergie. Nous avons su sauver l'essentiel en perdant malheureusement 7 % par rapport à la précédente location, grâce à une bonne coopération sur la gestion des travaux forestiers et les battues de chasse programmées.

Le Maire,

Jean-Marie KOENIG

# ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

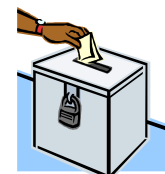
## RÉSULTATS 1<sup>er</sup> TOUR – COMMUNE DE STOTZHEIM



Nombre d'électeurs inscrits :	868	
Nombres de votants :	481	soit 55 %
Nombres de bulletins nuls ou blancs :	31	
Nombre de suffrages exprimés :	450	soit 51 %

Noms des membres des binômes candidats	Nb de suffrages obtenus
Mme Nathalie ERNST et M. Bernard FISCHER	245 soit 54,4 %
Mme Hombeline DU PARC et M. Éric GAUTHIER	110 soit 24,4 %
Mme Nadège KARCHER et M. Martin MEYER	95 soit 21,1 %

## RÉSULTATS 2<sup>e</sup> TOUR – COMMUNE DE STOTZHEIM



Nombre d'électeurs inscrits :	868	
Nombres de votants :	455	soit 52 %
Nombres de bulletins nuls ou blancs :	20	
Nombre de suffrages exprimés :	435	soit 50 %

Noms des membres de binômes candidats	Nombre de suffrages obtenus
Mme Nathalie ERNST et M. Bernard FISCHER	324 soit 74,4 %
Mme Hombeline DU PARC et M. Éric GAUTHIER	111 soit 25,5 %

## RÉSULTATS 2<sup>e</sup> TOUR - CANTON OBERNAI

Nombre d'inscrits :	31 214
Participation :	42,90 %

Noms des membres des binômes de candidats	Résultats
Mme Hombeline DU PARC et M. Éric GAUTHIER	4 183 votes soit 31,24 %
Mme Nathalie ERNST et M. Bernard FISCHER	9 205 votes soit 68,76 %

**Le binôme de candidats Nathalie ERNST et Bernard FISCHER a été élu.**

# EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mars 2015

---

*Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.*

**Étaient présents :**

*Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER*

*Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Joseph EHRHART, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Norbert RIESTER, Philippe SCHMITT, Benoît SPITZ.*

*Absents excusés : Anne DIETRICH, Carine GOERINGER, Marc HARRER*

*Procurations : Anne DIETRICH à Céline MASTRONARDI  
Marc HARRER à Michèle FETZER  
Carine GOERINGER à Valérie HIRTZ*

---

N° 1

## **BAUX DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PÉRIODE 2015-2024 : APPEL D'OFFRES : AGRÉMENT DES CANDIDATURES**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024,
- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal a décidé de louer les deux lots de chasse communale par voie d'adjudication et a fixé la date de l'adjudication et la mise à prix des lots,
- Vu la délibération du 19 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal fixe la date de l'adjudication, la date limite de candidatures et la mise à prix du lot 1,
- Vu la délibération du 10 février 2015 par laquelle le Conseil municipal décide de retenir comme mode de location l'appel d'offres, pour le lot n° 1, suite à l'adjudication infructueuse du mardi 10 février 2015,
- Entendu le Maire qui fait le compte rendu de la commission consultative de la chasse communale qui s'est réunie le 27 février 2015,
- Vu les pièces complémentaires déposées en date du 28 février 2015 par M. Xavier BARTHELMEBS pour compléter son dossier de candidature pour l'appel d'offres, satisfaisant les articles 10, 16 et 17 du cahier des charges,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **Agrément des candidatures**

Pour le lot n° 1 faisant l'objet d'un appel d'offres, date limite des candidatures fixée au mardi 24 février 2015, le Conseil municipal décide d'agréer les candidatures de :

- M. Xavier BARTHELMEBS, domicilié 21 rue de la Montagne  
67220 DIEFFENBACH AU VAL,
- M. Marcel MÉNIEL, domicilié 8 rue des Pêcheurs 67400 ILLKIRCH.
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

---

## SUSPENSION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a été suspendu à 20 h 30 afin que la Commission de Location de la Chasse Communale puisse se réunir pour l'ouverture des offres reçues pour le lot n° 1 suite à l'appel d'offres et à l'agrément des candidatures par la Commission Consultative de la Chasse Communale réunie le 27 février 2015 et l'agrément par le Conseil municipal ce jour en point 1.

N° 2

## PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

- Entendu la lecture détaillée article par article du compte administratif 2014 dont les éléments ont été communiqués aux Conseillers municipaux,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2014 de la Commune arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>600 265,50 €</b>	<b>876 181,14 €</b>
Virement entre sections (023)	219 312,24 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>586 301,66 €</b>	<b>836 439,81 €</b>
Déficit investissement 2013 reporté (001)	499 816,69 €	
Virement entre sections (021)		219 312,24 €

**Section de fonctionnement :**

Dépenses	600 265,50 €
Recettes	876 181,14 €
<b>Résultat comptable de l'exercice</b>	<b>275 915,65 €</b>

**Section d'investissement :**

Dépenses	1 086 118,35 €
Recettes	836 439,81 €
<b>Déficit de financement</b>	<b>249 678,54 €</b>

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

*14 voix pour*

*Le Maire a quitté la salle et n'a pas participé au vote*

N° 3

## PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014

- Entendu le Compte de Gestion tenu par le Percepteur de la Commune pour l'exercice 2014,
- Considérant qu'il présente des soldes identiques au Compte Administratif de la Commune,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal pour l'exercice 2014.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

N° 4

## AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2014

- Vu la délibération de ce jour par laquelle le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2014,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,
- Vu le résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes de la Commune,
- Constatant que le résultat d'exécution du budget principal de la Commune présente un déficit d'investissement de 249 678,54 €,

- Considérant qu'il y a lieu d'utiliser le résultat d'exploitation en priorité pour compenser ce déficit,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'affecter ce résultat comme suit :
  - . affectation en réserves au compte 1068 : 230 206 ,54 €
  - . report en fonctionnement (dépenses) au compte 002 : 45 709,10 €
  - . report en investissement au compte 001 : 249 678,54 €

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

N° 5

## **PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

### **BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT CHEMIN WOELFLI »**

- Entendu la lecture détaillée article par article du compte administratif 2014 du Budget Annexe « Lotissement Chemin Woelfli » dont les éléments ont été communiqués aux Conseillers municipaux,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2014 du Budget Annexe « Lotissement Chemin Woelfli » de la Commune arrêté comme suit :

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>37 091,75 €</b>	<b>109 465,79 €</b>
<b>Excédent fonctionnement 2013 reporté (002)</b>		<b>590,95 €</b>
<b>Virement entre sections (023)</b>	<b>44 080,00 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>27 618,79 €</b>	<b>28 113,75 €</b>
<b>Déficit investissement 2013 reporté (001)</b>	<b>28 113,75 €</b>	
<b>Virement entre sections (021)</b>		<b>44 080,00 €</b>

**Section de fonctionnement :**

Dépenses	37 091,75 €
Recettes	110 056,74 €
<b>Résultat comptable de l'exercice</b>	<b>72 964,99 €</b>

**Section d'investissement :**

Dépenses	55 732,54 €
Recettes	28 113,75 €
<b>Déficit de financement</b>	<b>27 618,79 €</b>

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

*14 voix pour*

*Le Maire a quitté la salle et n'a pas participé au vote*

N° 6

## **PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014**

### **BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT CHEMIN WOELFLI »**

- Entendu le Compte de Gestion tenu par le Percepteur de la Commune pour l'exercice 2014, pour le Budget Annexe « Lotissement Chemin Woelfli »,
- Considérant qu'il présente des soldes identiques au Compte Administratif de la Commune, Budget Annexe « Lotissement Chemin Woelfli »,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal pour l'exercice 2014, pour le Budget Annexe « Lotissement Chemin Woelfli ».

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2014**  
**BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT CHEMIN WOELFLI »**

- Vu la délibération de ce jour par laquelle le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2014 du Budget Annexe « Lotissement Chemin Woelfli »,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,
- Vu le résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes de la Commune,
- Constatant que le résultat d'exécution du budget annexe « Lotissement Chemin Woelfli » de la Commune présente un déficit d'investissement de 27 618,79 €,
- Considérant qu'il y a lieu d'utiliser le résultat d'exploitation en priorité pour compenser ce déficit,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'affecter ce résultat comme suit :
 

. affectation en réserves au compte 1068 :	27 618,79 €
. report en fonctionnement (dépenses) au compte 002 :	45 346,20 €
. report en investissement au compte 001 :	27 618,79 €

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FACADES**

- Vu la délibération du 5 novembre 2001 fixant les taux en euros et les critères applicables à compter du 1er janvier 2002 pour le subventionnement des travaux de restauration des bâtiments,
- Vu la délibération du 8 avril 2013 validant la convention de partenariat au titre du programme d'intérêt général (PIG) Rénov'Habitat 67 et de la valorisation du patrimoine alsacien,
- Vu le dossier de demande de subvention communale pour ravalement de façades présenté par Monsieur Roger KRETZ pour les travaux de peinture réalisés sur son immeuble sis au 12 rue Binnweg à Stotzheim,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'allouer la subvention suivante :
 

à Monsieur Roger KRETZ :	60 m <sup>2</sup> à 3 €, soit 180 € pour les travaux de peinture,
--------------------------	---
- PRÉCISE que cette subvention sera imputée à l'article 6574 "Subventions patrimoine bâti" prévu au budget primitif 2015.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 16 mars 2015**

*Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.*

**Étaient présents :**

*Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER*

*Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Marc HARRER, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Norbert RIESTER, Benoît SPITZ.*

**Absents excusés :** *Carine GOERINGER et Philippe SCHMITT*

**Procurations :** *Philippe SCHMITT à Didier METZ  
Carine GOERINGER à Valérie HIRTZ*

## **BAUX DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PÉRIODE 2015-2024 : AGRÉMENT DES PERMISSIONNAIRES DU LOT 1**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024,
- Vu la délibération du 10 février 2015 par laquelle le Conseil municipal décide de retenir comme mode de location l'appel d'offres, pour le lot n° 1, suite à l'adjudication infructueuse du mardi 10 février 2015,
- Entendu le Maire qui fait le compte rendu de la commission consultative de la chasse communale qui s'est réunie le 27 février 2015,
- Vu les pièces complémentaires déposées en date du 28 février 2015 par M. Xavier BARTHELMEBS pour compléter son dossier de candidature pour l'appel d'offres, satisfaisant les articles 10, 16 et 17 du cahier des charges,
- Vu la délibération du 2 mars 2015 par laquelle le Conseil municipal agréé les candidatures reçues suite à l'appel d'offres et à Commission Consultative de la Chasse Communale réunie le 27 février 2015,
- Vu le compte rendu de la Commission de location pour l'ouverture des offres et l'attribution du lot n° 1 de la chasse communale, en date du 2 mars 2015,
- Entendu le Maire qui fait le compte rendu de la commission consultative de la chasse communale qui s'est réunie le 16 mars 2015 pour l'agrément des permissionnaires du lot n° 1 attribué à M. Xavier BARTHELMEBS domicilié à 67220 DIEFFENBACH AU VAL,

### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- AGRÉE les permissionnaires de M. Xavier BARTHELMEBS, domicilié à 67220 DIEFFENBACH AU VAL, lot de chasse n° 1 composé de 398 hectares comme suit :

<b>Nom-prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Permis de chasse délivré</b>
BARTHELMEBS Xavier	21 rue de la Montagne 67220 DIEFFENBACH AU VAL	N° 044-2-23090 délivré le 22/10/2002, validé le 29/06/2014 – PRÉFECTURE LOIRE-ATLANTIQUE ONCFS LOIRE ATLANTIQUE
RISCH Christian	15 rue du Château 67140 ZELLWILLER	N° 67-1-664 délivré le 16/05/2007, validé le 09/07/2014 – PRÉFECTURE DU BAS-RHIN ONCFS STRASBOURG
RISCH Gérard	20 rue Ehret Wantz 67140 HEILIGENSTEIN	N° 201306780177-13-A du 18/03/2014, validé le 30/07/2014 – ONCFS LE PERRAY EN YVELINES

- CHARGE le Maire d'établir la liste annuelle des permissionnaires pour le lot n° 1,
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **TRAVAUX SALLE MULTI-ASSOCIATIVE : CHOIX DES ENTREPRISES**

- Vu la délibération du 4 mars 2013 par laquelle le Conseil municipal décide d'inscrire au Contrat de Territoire 2013-2015 les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 2 septembre 2013 par laquelle le Conseil municipal décide de faire chiffrer les travaux à effectuer dans la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 13 janvier 2014 par laquelle M. le Maire présente les premiers devis reçus pour les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 19 janvier 2015, en point divers, lors de laquelle les devis pour les travaux d'électricité et chauffage sont présentés et retenus par le Conseil municipal,
- Vu la délibération du 27 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal valide les devis retenus pour les travaux d'électricité et chauffage de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 2 mars 2015, en point divers, par laquelle le Conseil municipal donne son accord pour lancer l'appel d'offres des lots menuiserie, maçonnerie et plâtrerie,
- Vu les devis recueillis,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'attribuer les travaux aux entreprises suivantes :

<b>Travaux</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT</b>
Travaux maçonnerie	Entreprise MASTRONARDI SARL – 67140 STOTZHEIM	1 430,00 €
Travaux menuiserie	Menuiserie GOETTELMANN – 67730 CHÂTENOIS	6 078,50 €

- DÉCIDE d'effectuer une nouvelle demande d'offres pour le lot plâtrerie ; les travaux décrits dans la première demande ont été modifiés,
- AUTORISE le Maire à signer les devis pour ces travaux.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **DIVERS ET COMMUNICATION**

### **3.1. Attribution d'une parcelle en location**

- Vu le courrier de demande de résiliation du contrat de bail reçu de l'EARL CROMER Laurent pour la parcelle cadastrée section 56 n° 8 au lieudit Sandfurt, lot 12, d'une surface de 100 ares,
- Considérant que la Commune a proposé à la location une parcelle de pré, cadastrée section 56 n° 8 au lieudit Sandfurt, lot 12, d'une surface de 100 ares, loyer 144,44 €, charges en plus,
- Vu les candidatures reçus,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de donner en location, après tirage au sort, à partir du 11 novembre 2014, pour une durée de neuf années consécutives à SCEA ALLHEILIG MRC, la parcelle de pré, cadastrée section 56 n° 8 au lieudit Sandfurt, lot 12, d'une surface de 100 ares, loyer 144,44 €, charges en plus,
- PRÉCISE en outre que le pré loué ne devra en aucun cas être labouré,
- HABILITE le Maire à signer le bail à intervenir.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**LE COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉLIBÉRATIONS EST AFFICHÉ À LA MAIRIE**



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL



12/04/2015	Profession de foi	Église	Paroisse	
18-19/04/2015	30 <sup>ème</sup> anniversaire Bibliothèque		Bibliothèque	
	Exposition voitures anciennes			
19/04/2015	Foire Avicole	Salle des Fêtes	Aviculture	08 h 00
30/04/2015	Maienàcht	Salle des Fêtes	Union Musicale	19 h 00

**Le calendrier des manifestations du Pays de Barr et du Bernstein est à la disposition du public à la Mairie.**

## AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES



### Permis de construire :

- RTE SA Modification poste RTE, RD129 Stotzheim-Sermersheim

### Déclaration préalable :

- Jean-Marie KAEMMERLE Remplacement porte d'entrée et porte garage, 2 rue d'Ortenberg
- Pascal KLEIN Changement fenêtre en porte-fenêtre, 28 rue d'Or
- Pascal KLEIN Pose d'une fenêtre de toit, 28 rue d'Or
- Astride CROMER Installation pergola, 13 rue Binnweg

## ÉTAT CIVIL



### DÉCÈS:

Jean-Marie Albert FRANTZ, né le 26 avril 1946 à BARR (Bas-Rhin), domicilié 3 rue des Roses à STOTZHEIM, est décédé le 10 mars 2015 à SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin), à l'âge de 68 ans.

## OPÉRATION OSCHTERPUTZ



Cette année, l'opération « Oschterputz » aura lieu du 28 mars au 12 avril 2015.  
La Commune de Stotzheim participe cette année à l'opération et prévoit le

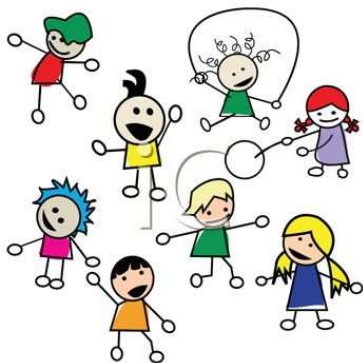
**nettoyage des abords du village le vendredi 10 avril 2015.**

Le **rendez-vous** a lieu devant la mairie à **17 h 30**.

Vous pouvez tous y participer et contribuer ainsi au nettoyage du village.

Des sacs poubelles et des gants seront mis à disposition.

***Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !***



## ENQUÊTE cantine/garderie à Stotzheim

Un questionnaire réalisé par la Commune vient d'être remis à votre(vos) enfant(s) scolarisé(s) à la rentrée 2015/2016 à Stotzheim, en vue de la **mise en place éventuelle d'une cantine et/ou d'une garderie**.

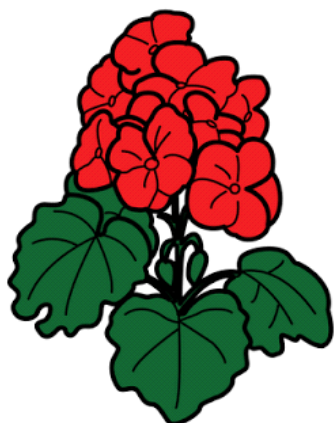
Merci aux parents de bien vouloir le remplir et le retourner **dans les délais** à l'école via votre enfant ou le déposer directement dans la boîte aux lettres de la Mairie.

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à me joindre au 07 71 26 12 12.**



Céline MASTRONARDI

Adjointe au Maire en charge du dossier



## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

En remerciement pour vos efforts de fleurissement qui contribuent à l'embellissement de notre village, nous vous annonçons d'ores et déjà que

**la Commune de Stotzheim et l'Association Fleurs ont décidé d'offrir cette année deux géraniums à chaque famille de Stotzheim.**

Nous espérons que cette initiative vous encouragera à poursuivre ou à débiter le fleurissement de votre propriété.

Vous trouverez tous les détails de cette action dans le prochain Stotzheim infos.

## REPRISE DE LA MARCHÉ NORDIQUE

Après la trêve d'hiver, la marche nordique reprendra le **mardi 31 mars 2015**.

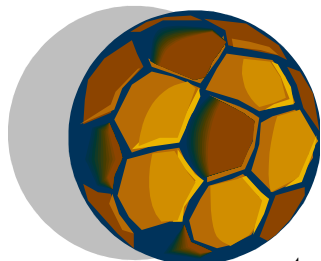
Rendez-vous pour les amateurs à **19 h au terrain de foot**.



# 30<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour ses 30 ans, la bibliothèque municipale de Stotzheim organise les **samedi 18 et dimanche 19 avril** dans la cour de l'école :

- une exposition de véhicules anciens,
- une exposition de photos de véhicules anciens en relation avec Stotzheim.



## ÉTOILE SPORTIVE STOTZHEIM

### Stage de foot pendant les vacances de Pâques :

L'E.S.STOTZHEIM avec le S.R.ZELLWILLER et le F.C. VALFF organise un stage de football pour les jeunes durant les congés scolaire de Pâques,

du **lundi 27 au jeudi 30 avril 2015**

sur les installations du S.R.ZELLWILLER.

Ce stage qui a été labélisé LAFA l'année dernière, est destiné aux **jeunes filles et garçons de 8 à 15 ans** licenciés (U9 à U15) ou non licenciés et sera encadré par des éducateurs diplômés.

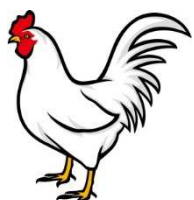
4 jours de stage au prix de 70 Euros (accueil de 8 h 00 à 16 h 30, repas de midi et goûter compris).

Renseignements et inscription auprès des clubs précités.

Pour le club de Stotzheim : Éric GILG au 06.84.41.73.41 ou [stotzheim.es@lafafot.fr](mailto:stotzheim.es@lafafot.fr)

Inscription au S.R.ZELLWILLER : Martial HERBERT au 06.88.31.25.43 ou [zellwiller.sr@lafafot.fr](mailto:zellwiller.sr@lafafot.fr)

**Date limite d'inscription : 10 avril 2015.**



## FOIRE AVICOLE DU 19 AVRIL 2015 ANNULÉE

Nous vous informons que la Foire avicole organisée par les membres de la Société d'Aviculture de Stotzheim et Environs qui devait avoir lieu le 19 avril 2015 est annulée.

La raison pour laquelle nous ne pouvons maintenir cette manifestation est que depuis le 2 décembre 2014 la France a relevé de « Négligeable » à « Modéré » le niveau de risque sanitaire à l'égard de **l'Influenza aviaire hautement pathogène** et renforce son dispositif de protection.

Le changement de niveau de risque entraîne en particulier **l'interdiction de rassemblements d'oiseaux et l'interdiction pour tout éleveur en provenance des zones dites à « Risque particulier prioritaire » de participer à un rassemblement de ce type sur le territoire national** (dossier suivi par la Direction Départementale de la Protection des populations, Service de surveillance de la santé animale et de l'environnement).

Le Président,  
Patrick HELBLING



## SERVICE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN :

### LE SLIME

Des difficultés à payer vos factures d'énergie ? Économisez de l'argent et de l'énergie grâce au SLIME.

#### **QU'EST-CE QUE LE SLIME ?**

Le SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) Actifs 67 est un nouveau service du Conseil Général du Bas-Rhin qui permet d'accompagner les ménages qui ont du mal à payer leurs factures d'énergie ou à chauffer leur logement pour réduire leurs factures d'eau et d'énergie.

#### **QUI EST CONCERNÉ ?**

Tout ménage ayant des revenus modestes, allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'énergie.

#### **QUELS AVANTAGES ?**

Bénéficiez de conseils et d'astuces pour consommer intelligemment.  
Bénéficiez également de la mise à disposition de petits équipements économes vous permettant de réaliser rapidement des économies financières et d'améliorer le confort dans votre logement.

#### **COMMENT ÇA MARCHE ?**

##### **Étape 1 :**

Contactez votre travailleur social ou appelez le numéro unique du SLIME Actifs 67 (Coordonnées ci-dessous).

##### **Étape 2 :**

Vous recevrez la visite à domicile d'un conseiller SLIME Actifs 67 qui analysera vos habitudes de consommation. Il disposera des équipements de mesure dans votre logement afin d'établir un bilan énergétique de votre logement.

##### **Étape 3 :**

Un bilan énergétique de votre logement vous sera proposé et le conseiller SLIME Actifs 67 vous présentera les gestes à adopter afin de moins consommer. Il posera gratuitement des petits équipements économes (ampoule basse consommation, joint de fenêtre, bas de portes...) dans votre logement.

##### **Étape 4 :**

Au bout de quelques mois, une nouvelle rencontre permettra d'évaluer si vous avez pu réaliser des économies sur votre facture.

#### **Informations pratiques**

##### **Contact Conseil Général du Bas-Rhin :**

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Tél : 03 69 33 24 46

Courriel : [slime@cg67.fr](mailto:slime@cg67.fr)



## 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE : PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Voici le programme que nous ont transmis nos amis d'Ortenberg :

### Veranstaltungen zum 50sten Partnerschaftsjubiläum Stotzheim/Ortenberg 2015

- |                               |           |  |
|-------------------------------|-----------|--|
| <b>Samstag, 9. Mai</b>        | 18:30 Uhr | <b>Jubiläumskonzert in St. Bartholomäus</b>  |
|                               |           | I. Teil      Konzert in der Kirche<br>II. Teil      Konzert im Pfarrgarten mit Bewirtung   |
| <b>Freitag, 22. Mai</b>       |           | Die Stotzheimer Schule besucht die Ortenberger Schule<br>Mit zweisprachigem Kindertheater Baal Novo in der Festhalle   |
| <b>Donnerstag, 4. Juni</b>    |           | <b>Fronleichnam in Ortenberg</b>   |
|                               | 8:30 Uhr  | Kranzniederlegung auf dem Friedhof in Ortenberg  |
|                               | 9:00 Uhr  | Gottesdienst mit Prozession<br>mit anschließendem Umtrunk auf dem Kirchplatz   |
| <b>Donnerstag, 18. Juni</b>   |           | Vernissage und Ausstellung von Stotzheimer und Ortenberger Künstlern im<br>Ortenberger Rathaus   |
| <b>Sonntag, 21. Juni</b>      |           | <b>Fronleichnam in Stotzheim</b>   |
|                               | 9:30 Uhr  | Kranzniederlegung auf dem Friedhof in Stotzheim  |
|                               | 10:00 Uhr | Gottesdienst mit Prozession<br>mit anschließendem Umtrunk auf dem Kirchplatz   |
| <b>Samstag, 25. Juli</b>      |           | <b>Nostalgiefahrt mit Oldtimer-Fahrzeugen von Ortenberg nach Stotzheim<br/>am Jahrestag der Verschwisterung</b>  |
| <b>9. bis 15. August</b>      |           | <b>Deutsch-Französische Jugendbegegnung im Allgäu</b>  |
|                               |           | Gemeinsam verbringen wir eine Woche Ferien mit Spielen, Singen, Sport,<br>Werken und vieles mehr auf dem Wieshof. Spielerisch lernen wir die Sprache<br>unserer Freunde.<br>Wir erkunden den Bodensee und das Allgäu mit vielen Sehenswürdigkeiten.<br>Information: Isabelle Spitz, Veronika und Winfried Wagner |
| <b>Sonntag, 20. September</b> |           | <b>Pfarrfest und Jubiläumsfest in Ortenberg</b>  |
|                               | 9:00 Uhr  | Festgottesdienst mit Prozession<br>Anschließend: Festreden, Mittagessen und ein buntes<br>Nachmittagsprogramm auf dem Dorfplatz  |

Du côté de Stotzheim, les **élèves des classes de CM1/CM2** de Mme Wantz **se rendront à Ortenberg le vendredi 22 mai 2015.**



## Séjour franco-allemand du 9 au 15 août 2015

Hello,

La 5<sup>ème</sup> édition du séjour franco-allemand se déroulera du 9 au 15 août 2015 à la maison de vacances « Wieshof » à Bad Wurzach en Allemagne.

Ensemble, avec nos amis d'Ortenberg, nous voulons passer d'agréables moments.

Au programme : visites des maisons sur pilotis d'Unteruhldingen et du musée du Zeppelin près du Bodensee.

Le lieu d'hébergement est situé dans un très bel endroit et nous permettra de partager des activités sportives et de détente. Tu peux découvrir l'endroit sur le site [www.wieshof-unterhub.ch](http://www.wieshof-unterhub.ch)

Si tu as entre 8 et 13 ans, que tu t'intéresses à la langue du voisin et à l'avenir de l'Europe, alors inscris-toi vite ! Le nombre de places est limité, les inscriptions se feront par ordre de réception.

**Date limite d'inscription le 25 avril 2015 auprès d'un membre de l'équipe d'animation (possible par mail).**

**Frais de participation :**

1 <sup>er</sup> enfant	120,00 €
2 <sup>ème</sup> enfant	110,00 €
3 <sup>ème</sup> enfant	90,00 €

**Les membres de l'équipe d'animation de cette édition sont :**

- Isabelle SPITZ, Céline UTZ, Valérie et Alain HIRTZ de Stotzheim
- Veronika und Winfried WAGNER, Bernadette SEIGEL-VOLLMER et Karin MAIER d'Ortenberg
- Pauline SAUZAY intervenante franco-allemande

Plus d'informations auprès de [e-a-r-l.spitz@wanadoo.fr](mailto:e-a-r-l.spitz@wanadoo.fr) (03 88 08 39 95) ou [alain.hirtz71@orange.fr](mailto:alain.hirtz71@orange.fr)



**J'inscris mon /mes enfants pour le séjour franco-allemand du 9 au 15 août 2015**

**Nom**

**prénom et date de naissance 1<sup>er</sup> enfant**

**prénom et date de naissance 2<sup>ème</sup> enfant**

**prénom et date de naissance 3<sup>ème</sup> enfant**

**Adresse**

**Téléphone**

**Email**

**Date et signature des parents**

*Important : nous vous transmettrons toutes les informations complémentaires après clôture des inscriptions*